

DIEC/19-812-1837 du 22/04/2019

**BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE - SESSION 2019 - ORGANISATION DES
EPREUVES FACULTATIVES D'ARTS ET ORALES DE LANGUES**

Références : Note de service n° 2012-038 du 6 mars 2012 BO n°14 du 5 avril 2012 - Note de service n° 2013-174 du 8 novembre 2013 BO n° 43 du 21 novembre 2013 - Note de service n° 2003-084 du 14 mai 2003 BO n°21 du 22 mai 2003 modifiée par note de service n° 2009-048 du 25 mars 2009 BO n° 15 du 9 avril 2009

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement des lycées publics et privés sous contrat - Mesdames et Messieurs les principaux de collèges

Dossier suivi par : Mme LAURENT - Tel : 04 42 91 71 87 - Mail : liliane.laurent@ac-aix-marseille.fr - Mme RIPERTO - Tel : 04 42 91 71 83 - Mail : catherine.riperto@ac-aix-marseille.fr

Je vous adresse en annexe la liste des centres d'examen des épreuves facultatives des disciplines artistiques, des épreuves facultatives orales de langues.

1- Modalités des épreuves facultatives d'arts

1.1 – Calendrier des épreuves :

Séries	Dates et horaires	Epreuves
BCG – BTN sauf TMD	Mardi 21 mai mercredi 22 mai à partir de 8 heures	Histoire des arts
	Lundi 27 mai Mardi 28 mai Mercredi 29 mai A partir de 8 heures	Théâtre Arts plastiques Musique Danse Cinéma audiovisuel

1.2 – Documents supports des épreuves facultatives orales d'arts et acheminement des dossiers sur le centre d'épreuves :

Les épreuves orales d'arts ont pour support un dossier (cf. tableau en annexe).

Les fiches constitutives des dossiers des candidats sont publiées en annexe.

Les supports doivent être visés et signés par le professeur responsable et le chef d'établissement lorsque les candidats ont suivi l'enseignement optionnel au lycée. Les candidats scolaires qui ne suivent pas l'enseignement dans leur lycée présentent les épreuves selon les mêmes modalités que les candidats individuels. Il n'est pas exigé, pour eux, de visa du professeur ou du chef d'établissement pour les pièces du dossier.

Il vous appartient d'informer vos élèves des modalités de passation des épreuves.

N.B. : Les interrogateurs peuvent consulter les dossiers dans les centres d'épreuves le :

- pour l'épreuve Histoire des Arts : **jeudi 16 et vendredi 17 mai**
- pour l'épreuve Théâtre : **jeudi 23 mai sauf 04 et 05**
- pour l'épreuve Cinéma audiovisuel : **jeudi 23 et vendredi 24 mai**

2- Modalités des épreuves facultatives orales de langues

2.1 – Calendrier des épreuves :

Séries	Epreuves	Dates et horaires
BCG BTN uniquement série STHR	Anglais – Allemand – Espagnol - Italien	14 mai à 8 heures
	Japonais – Polonais – Hébreu – Russe - Catalan	16 mai à 8 heures
	LSF – Provençal – LCA Latin – LCA Grec	13 et 14 mai à 8 heures
	Arabe	15 et 16 mai à 8 heures
	Portugais	14, 16 et 17 mai à 8 heures
	Chinois – Corse	16 et 17 mai à 8 heures

2.2 – Modalités d'évaluation de l'épreuve facultative de langues vivantes et langues anciennes :

Epreuve de langues vivantes : La durée de l'épreuve est de 20 minutes précédée d'un temps de préparation de 10 minutes. Le niveau attendu en référence à l'échelle de niveaux du CECRL est A2 « niveau intermédiaire ou usuel »

Le candidat présente à l'examinateur la liste des notions du programme (LV), qu'il a étudiées et les documents qui les ont illustrées. Pour les candidats qui suivent l'enseignement, l'ensemble des documents fait l'objet d'une validation du chef d'établissement ou par délégation du professeur du candidat.

Epreuve de langues anciennes : La durée de l'épreuve est de 15 minutes précédée d'un temps de préparation de 30 minutes.

Le candidat présente à l'examinateur la liste des textes (LCA), qu'il a étudiées et les documents qui les ont illustrées. Pour les candidats qui suivent l'enseignement, l'ensemble des documents fait l'objet d'une validation du chef d'établissement ou par délégation du professeur du candidat.

La liste des textes sera à acheminer sur le centre d'examen pour **le 6 mai**.

3- Saisie des notes

Les notes sont saisies sur LOTANET à la fin de chaque journée. Les informations utiles figureront sur les bordereaux de notation

Dans le cas où les candidats sont absents : saisir « AB ».

Numéro de saisie

Pour les épreuves orales : numéro de matricule du candidat.

Ce numéro apparaît sur :

- la page web lors de la saisie
- les bordereaux de notation.

4- Bordereaux de notation des épreuves orales

Aucun bordereau ne doit être acheminé au Rectorat. L'original reste dans le centre d'examen. Une copie du bordereau est conservée par l'examinateur.

5- Dispositions diverses

Les candidats du BCG et du BTN composent simultanément, mais les bordereaux de notation sont distincts.

Certains candidats sont susceptibles d'être convoqués sur deux centres différents la même demi-journée : s'ils se manifestent auprès d'un chef de centre afin de pouvoir subir une épreuve dans le début de la demi-journée, il appartient au chef de centre de prendre en considération cette demande.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

EPREUVES	COMPOSITION DU DOSSIER	DOSSIER OU PARTIE DU DOSSIER EVALUE	ACHEMINEMENT DES DOCUMENTS SUR LE CENTRE	
			DATE	PERSONNE CHARGEE DE L'ACHEMINEMENT
ARTS PLASTIQUES	- Fiche pédagogique - Le dossier comprend de 3 à 6 travaux choisis par le candidat. Deux d'entre eux sont obligatoirement bidimensionnels et sur support physique. L'ensemble des travaux sont réunis dans un carton à dessin n'excédant pas le format raisin (50X65cm) et 5 cm d'épaisseur. Les travaux en volume, bidimensionnels de très grand format ou ceux impliquant la durée ou le mouvement sont réunis dans un dossier numérique. Le candidat est responsable du bon fonctionnement du matériel informatique requis.	Oui pour la partie travaux sur 12 points	le jour de l'épreuve	le candidat
CINEMA ET AUDIOVISUEL	- Fiche pédagogique - Réalisation individuelle ou collective sur support numérique ou analogique d'une durée de 10 minutes maximum (titre, date, générique, établissement) - Carnet de bord personnel du candidat organisé autour des principales questions cinématographiques en lien avec la réalisation et le travail de l'année.	Non	Date limite de réception sur centre le 20 mai	le chef d'établissement d'origine du candidat
HISTOIRE DES ARTS	- Fiche pédagogique - Dossier de 20 pages maximum numérotées annexes comprises. Il contient : • la présentation et l'analyse de 3 ou 4 œuvres, monuments, sites reliés à une des questions du programme limitatif • un commentaire du candidat de 2 pages maximum sur le bénéfice tiré des activités faites en terminale Des documents sonores ou séquences audiovisuelles sous la forme d'un CD – DVD – clé USB peuvent être joints au dossier.	Oui sur 5 points	Date limite de réception sur centre le 14 mai	Le chef d'établissement d'origine du candidat
MUSIQUE	- Fiche de synthèse	Non	Le jour de l'épreuve	Le candidat
THEATRE	- Fiche pédagogique - Un dossier de 5 à 15 pages. Il comprend un travail personnel du candidat dans le cadre du projet collectif de la classe, le parcours de spectateur du candidat, un choix des travaux élaborés pendant l'année.	Oui sur 4 points	Date limite réception sur centre le 13 mai sauf 04 et 05	Le chef d'établissement d'origine du candidat
DANSE	- Fiche synthétique d'une page maximum. Elle énumère les éléments de la culture chorégraphique de chaque candidat.	Non	Le jour de l'épreuve	Le candidat

BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

FICHE PEDAGOGIQUE ARTS PLASTIQUES

(à remplir par le professeur et à joindre au dossier du candidat)

Année :	Etablissement :
Professeur :	Emploi du temps :
Enseignement obligatoire/Enseignement facultatif (barrer la mention inutile) Effectif total de l'option :	Conditions matérielles :

Description sommaire du travail de la classe (nature et contenu des séances de travail de la classe – recherches et activités communes – rencontres et partenaires éventuels au cours de l'année scolaire)

Signature du professeur

Visa du chef d'établissement

Nature du projet collectif, démarche suivie :

Questions abordées :

ACTIVITES DIVERSES

Visions et études d'œuvre (titres, auteurs, conditions, etc.) :

Temps accordé :

Réalisation (titre, équipe, etc.) :

Temps accordé :

Interventions de professionnels (noms, métiers, etc.) :

Temps accordé :

Visites (lieu, objet, etc.) :

Temps accordé :

Signature du professeur :

Signature du partenaire :

Visa du chef d'établissement

FICHE PEDAGOGIQUE CINEMA AUDIOVISUEL
POUR LES CANDIDATS QUI NE SUIVENT PAS L'ENSEIGNEMENT OPTIONNEL

COMPTE RENDU DU TRAVAIL PERSONNEL DU CANDIDAT

EPREUVE OBLIGATOIRE SERIE LITTERAIRE

EPREUVE FACULTATIVE TOUTES SERIES GENERALES ET TECHNOLOGIQUES

(à remplir par le candidat non scolarisé)

Nom	Prénom
Série	Option : ou option et enseignement obligatoire :

CANDIDATS NON SCOLARISES

Mode de préparation en cinéma audiovisuel :

Conditions de préparation à l'examen (temps passé, lieux de travail, encadrement, etc.)

Compte rendu

BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

FICHE PEDAGOGIQUE THEATRE ET EXPRESSION DRAMATIQUE

(fiche à remplir par chaque professeur et à joindre au dossier des candidats)

Nom :	Prénom :
Année scolaire : Etablissement :	Série
Professeurs et partenaires : Effectif total de l'option :	

Description sommaire du travail de la classe
Nature, objectifs et déroulement du projet collectif :
Questions abordées :
Activités diverses
Recherches personnelles (objets de la recherche – objectifs) :

Spectacles vus :

Modalités de la préparation (à remplir uniquement par les candidats à titre individuel ou les candidats issus d'un établissement hors contrat)

Présentation du travail de plateau – Liste des scènes jouées (nom-prénom des intervenants dans chaque scène)

Signature du professeur :

Visa du chef d'établissement

Signature de l'élève :

BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

FICHE DE SYNTHÈSE DE L'ÉPREUVE FACULTATIVE DE MUSIQUE

(Fiche à remplir par le candidat et à présenter au jury lors de l'examen du baccalauréat)

<p>Champ de la production</p> <p>Pratiques musicales d'interprétation et de création</p>			
<p>Champs de la perception</p> <p>Pratiques d'écoute et problématiques étudiées</p>	<p>Vous entourez ci-dessous les problématiques étudiées et indiquerez dans la colonne de droite les principales œuvres travaillées pour chacune d'entre elles.</p>		
	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 30%;">L'œuvre et son organisation **</td> <td style="width: 70%;"></td> </tr> </table>	L'œuvre et son organisation **	
	L'œuvre et son organisation **		
	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 30%;">L'œuvre et ses pratiques **</td> <td style="width: 70%;"></td> </tr> </table>	L'œuvre et ses pratiques **	
	L'œuvre et ses pratiques **		
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 30%;">L'œuvre et l'histoire **</td> <td style="width: 70%;"></td> </tr> </table>	L'œuvre et l'histoire **		
L'œuvre et l'histoire **			
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 30%;">L'œuvre, la musique et les autres arts **</td> <td style="width: 70%;"></td> </tr> </table>	L'œuvre, la musique et les autres arts **		
L'œuvre, la musique et les autres arts **			
<p>Autres travaux réalisés : recherche, dossier, exposé, critique de concert, montage d'un concert, etc)</p>			

BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

FICHE SYNTHETIQUE - EPREUVE FACULTATIVE ARTS - DOMAINE DANSE

(Fiche à remplir par le candidat et à présenter au jury lors de l'examen du baccalauréat)

**Un livret destiné aux candidats est disponible sur le site EPS de l'académie d'Aix Marseille
Rubrique Examen / Epreuve facultative (option facultative) /livret candidat ART DANSE**

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

Composition chorégraphique
Titre :

Descriptif du projet chorégraphique :

Liens du projet chorégraphique avec les éléments du programme (BO avril 2012)

Activités autour de la danse durant l'année de terminale

Recherches personnelles, exposés, rencontres avec des artistes, spectacles fréquentés, participation à des événements artistiques au sein du lycée ou en dehors, etc.

BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

FICHE PEDAGOGIQUE HISTOIRE DES ARTS

Option Facultative, toutes séries

Session

Académie de

Nom, prénom du candidat :

Etablissement Nom du lycée : Rue : Ville : Code postal : Tél : Fax : Courriel : Nom du proviseur :	Professeur coordonnateur Nom : Prénom : Discipline :							
	Equipe d'enseignants							
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom</th> <th>Discipline</th> <th>Nombre d'heures</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>	Nom	Discipline	Nombre d'heures				
Nom	Discipline	Nombre d'heures						

		Thématiques du programme et questions limitatives	
		Le patrimoine des sept merveilles du monde à la liste du patrimoine mondial	Création artistique et pratiques culturelles dans le monde, de 1939 à nos jours
Problématique et principales œuvres étudiées, par domaine artistique	Arts visuels		
	Arts du son		
	Arts de l'espace		
	Arts du spectacle		
	Arts du langage		
	Arts du quotidien		
Activités et partenariats	Sorties		
	Conférences / rencontres		
	Voyages		
	Projets de classe		
Activités, sorties projets personnels en histoire des arts (y compris TPE s'il y a lieu)			

Signature du proviseur
et tampon de l'établissement

Signature du professeur coordonnateur

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE - Session 2019

EPREUVE FACULTATIVE D'ARTS - SPECIALITE THEATRE

Départ.	CENTRES EPREUVES		27/05		28/05		29/05		Nombre total de candidats	Etablissement et communes d'origines des candidats	Transmission des dossiers Le 23 mai sauf 04-05 au centre d'épreuve
			Candidats	Jurys	Candidats	Jurys	Candidats	Jurys			
05	GAP	Lycée Briand	16	1	14	1	16	1	46	Lycée Briand (Gap) Lycée Altitude (Briançon) Lycée Villars (Gap) Lycée les Iscles (Manosque)	Lycée Briand
13	SALON DE PROVENCE	Lycée L'Empéri	75	5	82	5	75	5	232	Bouches du Rhône hors Marseille Vaucluse	Lycée l'Empéri
	MARSEILLE	Lycée Chevreul Blancarde	73	3	87	4	83	3	243	Marseille Aubagne La Ciotat	Lycée Chevreul Blancarde

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE - Session 2019
EPREUVES FACULTATIVES DISCIPLINES ARTISTIQUES

Ville	Etablissements	(*)	ARTS PLASTIQUES			HISTOIRE DES ARTS		CINEMA			THEATRE			DANSE			MUSIQUE			Total général
			27/5	28/5	29/5	21/5	22/5	27/5	28/5	29/5	27/5	28/5	29/5	27/5	28/5	29/5	27/5	28/5	29/5	
Digne	Clg Gassendi	C														5		3	8	
		J														1		1		
	Lycée David Neel	C	12	11					21	21										65
		J	1	1					2	2										
Manosque	Lycée Esclangon	C	12	6												16			34	
		J	1	1												1				
	Lycée les Iscles	C											16	6						22
		J											2	2						
Sisteron	Lycée Paul Arène	C														7	6		13	
		J														1	1			
Embrun	Lycée Romane	C																	0	
		J																		
Briançon	Clg les garcins	C														7	6		13	
		J														1	1			
Gap	Clg Mauzan	C														14	6		20	
		J														1	1			
	Lycée Villars	C	22	21																43
		J	2	2																
	Lycée Briand	C								16	14	16								46
		J								1	1	1								
Avignon	Lycée Saint Joseph	C	11	11	5														27	
		J	1	1	1															
	Lycée Aubanel	C														28	22		50	
		J														1	1			
	Lycée Mistral	C							10	7					23	25	8		73	
		J							1	1					3	3	2			
Carpentras	Lycée Victor Hugo	C														14	9		23	
		J														1	1			
	Lycée Fabre	C	22	22	12														56	
Cabrières d'Avignon	Clg Lou Calavoun	C														14	11		25	
		J														1	1			
Orange	Lycée l'arc	C						12	12										24	
		J							1	1										
	Lycée Jean Giono	C														15	14		29	
Cavaillon	Lycée Dauphin	C	31	30	15														76	
		J	3	3	3															
Pertuis	Lycée Val de Durance	C	11	11	10														32	
		J	1	1	1															

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE - Session 2019
EPREUVES FACULTATIVES DISCIPLINES ARTISTIQUES

Ville	Etablissements	(*)	ARTS PLASTIQUES			HISTOIRE DES ARTS		CINEMA			THEATRE			DANSE			MUSIQUE			Total général	
			27/5	28/5	29/5	21/5	22/5	27/5	28/5	29/5	27/5	28/5	29/5	27/5	28/5	29/5	27/5	28/5	29/5		
Apt	Lycée de Gaulle	C	12	6																18	
		J	1	1																	
Aix en Provence	Lycée la Nativité	C	33	30	30															93	
		J	3	3	3																
	Lycée Duby	C	20	19																	39
		J	2	2																	
	Lycée Cézanne	C						30	30	15				24	24	14					137
		J						3	3	3				3	3	3					
	Lycée Vauvenargues	C															21	21	20		62
		J															1	1	1		
Clg Mignet	C															15	14			29	
	J															1	1				
Clg Saint Eutrope	C																			0	
	J																				
Gardanne	Lycée Fourcade	C														7	6			13	
		J														1	1				
Salon	Lycée l'emperi	C	12	12	11					75	82	75									267
		J	1	1	1					5	5	5									
	Clg d'Arbaud	C															21	11			32
		J															1	1			
Tarascon	Lycée Daudet	C	11	11	4															26	
		J	1	1	1																
Arles	Lycée Pasquet	C																			0
		J																			
	Lycée Montmajour	C														14	11				25
J															1	1					
Istres	Lycée Rimbaud	C	43	43	25																111
		J	4	4	4																
	CEC Maison de la danse	C											28	23							51
		J											4	4							
Miramas	Lycée Cocteau	C						20	19												39
		J						2	2												
Martigues	Lycée Lurcat	C														21	20	9			50
		J														1	1	1			
Marignane	Clg Georges Brassens	C																			0
		J																			
	Lycée Genevoix	C						21	22	11											54
		J						2	2	2											

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE - Session 2019
EPREUVES FACULTATIVES DISCIPLINES ARTISTIQUES

Ville	Etablissements	(*)	ARTS PLASTIQUES			HISTOIRE DES ARTS		CINEMA			THEATRE			DANSE			MUSIQUE			Total général		
			27/5	28/5	29/5	21/5	22/5	27/5	28/5	29/5	27/5	28/5	29/5	27/5	28/5	29/5	27/5	28/5	29/5			
Marseille	Lycée Pagnol	C	36	36	38													20			130	
		J	3	3	3														1			
	Lycée Jean Perrin	C	36	36	38																	110
		J	3	3	3																	
	Lycée L'Olivier Coffy	C	12	11																		23
		J	1	1																		
	Lycée Sévigné	C	11	11	7																	29
		J	1	1	1																	
	Lycée Saint Charles	C	44	44	24									22	21							155
		J	4	4	4									3	3							
	Lycée Mélizan	C	11	11	5				21	20	20											88
		J	1	1	1				2	2	2											
	Lycée Marseilleveyre	C																	21	19		40
		J																	1	1		
	Lycée Chevreul Blancarde	C										73	87	83								243
		J										3	4	3								
	Lycée N.D. de Sion	C	10	10	10																	30
		J	1	1	1																	
	Lycée Victor Hugo	C				84	61															145
		J				7	7															
Lycée Saint Exupéry	C							33	32	31											96	
	J							3	3	3												
Lycée Périer	C												23	23	27						73	
	J												3	3	3							
Lycée Thiers	C																	23	16		39	
	J																	1	1			
Lycée Montgrand	C																	21	21		42	
	J																	1	1			
Clg Roy d'Espagne	C																	13			13	
	J																	1				
Lycée Daumier	C																	20	18		38	
	J																	1	1			
Aubagne Clg Sarraute	C																	14	11		25	
	J																	1	1			
Gémenos Lycée St Jean Garguier	C	12	12	12																	36	
	J	1	1	1																		
La Ciotat Clg les matagots	C																		8	7	15	
	J																			1	1	
	C							12	12	11											35	
	J							1	1	1												
TOTAL			424	404	246	84	61	180	175	88	164	183	174	136	122	49	330	260	50	3130		

(*) C = Candidats J = Jurys

EPREUVES FACULTATIVES ORALES DE LANGUES REGIONALES, LANGUES ET CULTURE DE L'ANTIQUITE, L.S.F.

Ville	Etablissements	(*)	PROVENCAL		CORSE		L.S.F.		CATALAN	LATIN		GREC		Total général	
			13/5	14/5	16/5	17/5	13/5	14/5	16/5	13/5	14/5	13/5	14/5		
Digne	Lycée David Neel	C								16	3		2	21	
		J								1	1		1		
Gap	Lycée Villars	C								16	17	19		52	
		J								1	1	1			
Carpentras	Lycée Fabre	C		44						48	30		11	133	
		J		3						3	3		1		
Avignon	Lycée René Char	C								33	32	12		77	
		J								2	2	1			
Aix en Provence	Faculté de lettres	C							1					1	
		J							1						
	Lycée Vauvenargues	C		28						96	83	32	10	249	
		J		2						6	6	2	2		
Salon	Lycée l'emperi	C								32	18	8	13	71	
		J								2	2	1	1		
Arles	Lycée Montmajour	C	8	14						16	11			49	
		J	1	1						1	1				
Marignane	Lycée Genevoix	C								32	31		12	75	
		J								2	2		1		
Martigues	Lycée Lurcat	C												0	
		J													
Marseille	Lycée Provence	C								18	18		13	49	
		J								1	1		1		
	Lycée Lacordaire	C								64	54			118	
		J								4	4				
	Lycée Notre dame de sion	C								16	16			32	
		J								1	1				
	Lycée Sévigné	C								32	32	32	22	118	
		J								2	2	2	2		
	Lycée Saint Charles	C	32	31										63	
		J	2	2											
	Lycée Chevreul Blanc.	C					32	12							44
		J					2	1							
	Lycée Périer	C		37							95	90	32	21	275
		J		3							6	6	2	2	
	Lycée Victor Hugo	C			32	22									54
		J			2	2									
TOTAL			40	154	32	22	32	12	1	514	435	135	104	1481	

(*) C = Candidats J = Jurys

EPREUVES FACULTATIVES DE LANGUES VIVANTES ETRANGERES

Ville	Etablissements	(*)	CHINOIS		JAPONAIS	HEBREU	RUSSE	PORTUGAIS			ARABE		ESPAGNOL	ITALIEN	ALLEMAND	ANGLAIS	POLONAIS	Total général
			16/5	17/5	16/5	16/5	16/5	14/5	16/5	17/5	15/5	16/5	14/5	14/5	14/5	14/5	16/5	
Manosque	Lycée Esclançon	C											12					12
		J											1					
Gap	Lycée Villars	C										9						9
		J										1						
Avignon	Lycée Mistral	C	33													5		38
		J	2													1		
	Lycée René Char	C										9	13					22
		J										1	1					
Orange	Lycée de l'ARC	C																0
		J																
Carpentras	Lycée Fabre	C											27	8				35
		J											2	1				
Aix en Provence	Faculté de lettres	C						3									5	8
		J						1									1	
	Lycée Vauvenargues	C	26									34	38	13	11			122
		J	2									2	3	1	1			
Arles	Lycée Montmajour	C										15	23					38
		J										1	2					
Marseille	Lycée Nelson Mandela	C										25	101	19	11			156
		J										2	6	2	1			
	Lycée Périer	C				48						32	68					148
		J				3						2	5					
Lycée Victor Hugo	C	48	48	30		40		17	8	65	66							322
	J	3	3	2		3		1	1	4	4							
TOTAL			107	48	30	48	40	3	17	8	65	66	124	282	40	27	5	910

(*) C = Candidats J = Jurys